RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48482

Département(s) de publication : **51, 02, 08, 10, 52**
Annonce n° **25-48482**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU REIMS
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 26510005700487
Ville : Reims cedex
Code postal : 51092
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 51, 02, 08, 10, 52

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2759689&orgAcronyme=x7c
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Cellule des marchés publics du CHU de Reims
Adresse mail du contact : Cellulemarches@chu-reims.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 326787402

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 dans la version du 01/04/2019 ou forme libre ou DUME) et notamment : a) La présentation du candidat, seul ou en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). b) La déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. c) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié

dès le stade de la candidature, une preuve que le groupement candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (assurance responsabilité civile en cours de validité) ; - Une déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale en application de l'article L.241-1 du Code des assurances (Formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre). Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. - Niveaux minimaux de capacité : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ou du niveau d'expérience que les candidats doivent posséder. La liste est indiquée dans le règlement de la consultation, disponible dans le DCE. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou via le DUME.

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 30/05/2025 à 15:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : 1) Prix sur 60 % et 2) Valeur technique sur 40 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux relatifs à la Réhabilitation partielle du bâtiment USN sur le site du CHU de Reims pour le CATTP et l'UPPE ainsi qu'à des travaux de mise en sécurité du bâtiment
Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Les travaux sont répartis en 10 lots. Le présent marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de commande successifs. Le délai d'exécution du marché est de 6 mois, comprenant la période de préparation (d'un mois) et le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux, à compter de la réception de la notification de l'ordre de service. Le prix est global et forfaitaire, révisable.
Lieu principal d'exécution du marché : CHU de Reims - 51092 Reims Cedex
Valeur estimée (H.T.) : 347438 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 01 - DESAMIANTAGE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 02 - CURAGE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111100
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 03 - CVC-PLOMBERIE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 04 - CFO-CFA

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45315500
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 05 - CLOISON, DOUBLAGE, FAUX-PLAFONDS

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421141
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 06 - SOLS SOUPLES

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432100
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 07 - CARRELAGE, FAÏENCE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45431000
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 08 - PEINTURE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 09 - MENUISERIES INTERIEURES

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
  Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 10 - SERRURERIE

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
  Lieu d'exécution du lot : Reims

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Chaque candidat devra obligatoirement, sous peine de rejet de l'offre, s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre. Les candidats devront solliciter une visite au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres (Cf. article 3.4 du RC).
Autres informations complémentaires : Obtention du dossier de consultation des entreprises (Dce) : Le dossier de consultation des entreprises (Dce) pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : https://www.marchespublics.gouv.fr. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plate-forme de dématérialisation est en accès libre. ---- Modalités de transmission des candidatures et des offres : * Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : https://www.marchespublics.gouv.fr jusqu'à la date et heure limites de remise des offres. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe 1). --- Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : Les candidats ont, sous peine de rejet de l'ensemble de leur offre, l'obligation de faire une proposition pour les prestations supplémentaires du lot 01 et 10. ---- Négociation : Le Centre Hospitalier Universitaire pourra recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. ---- Réalisation de prestations similaires : Dans le respect des dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pourra être attribué, le cas échéant, au titulaire du présent marché pour la réalisation de prestations similaires audit marché. Ce nouveau marché devra être conclu avant la fin des travaux de l'opération et en tout état de cause au plus tard 3 ans après la notification du marché initial conformément à l'article R.2122-7 précité. --- La facturation électronique est obligatoire. Le présent avis est rédigé et publié en français. ---- Le présent avis est rédigé et publié en français. Les motifs d'exclusion à la procédure de passation des marchés publics sont définis à l'article 5.1 du Règlement de la Consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2025